VILLE DE PARIS

Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME
D'adjoints techniques de 1ère classe - Spécialité Maintenance de la voie publique
Ouvert à partir du 05 janvier 2027

Un recrutement sans condition de diplôme pour accéder au 1er grade du corps des d'adjoint·e techniques, spécialité **Maintenance de la voie publique**, est ouvert à partir du 05 janvier 2027.

Contexte :

La Ville de Paris vous offre la possibilité d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités, d'évolution et de formation.
Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations et votre expérience, vous pourrez, tout au long de votre parcours professionnel :

- Vous former
- Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale ;
- Travailler dans un esprit de collaboration au service de l'intérêt général ;
- Concilier votre vie professionnelle et votre vie personnelle.

Tous les talents et toutes les diversités de parcours sont les bienvenus.

Description du poste et conditions d'exercices :

Les **agent·e·s de maintenance de la voie publique** travaillent au sein de la Section de maintenance de la voie publique (SMEP). Ils sont affecté·e·s dans l'une des cinq brigades de voirie réparties sur le territoire parisien.

Selon leur affectation, ils sont amené·e·s à réaliser les missions suivantes :

Missions quotidiennes :

- Réaliser des travaux d'entretien de la voirie parisienne ;
- Effectuer des réfections de chaussées et/ou de trottoirs ;
- Intervenir sur le mobilier urbain ;
- Réaliser des travaux de signalisation verticale et horizontale ;
- Effectuer des travaux de métallerie et de soudure.

Conditions de travail :

- Orienter le public lors des interventions ;
- Porter des charges lourdes ;
- Utiliser des engins vibrants.

Conditions pour postuler :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de la première épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un État membre de l'Union européenne, d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- jouir de ses droits civiques ;
- posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler ;
- permis de conduire B obligatoire.

Modalités de sélection et d'inscription :

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

I – Sélection des candidatures sur dossier :

II – Épreuves d'admission :

- Une épreuve orale : entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi.
- Une épreuve pratique : mise en situation professionnelle.

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la Direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris, ainsi que sur le site www.paris.fr/recrutement.

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires, puis titularisé·e·s au terme d'une année de stage si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé·e·s, ils·elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

Modalités d'inscription :

Du 16 novembre 2026 au 11 décembre 2026

L'inscription s'effectue par internet sur le site Rejoignez la Ville de Paris

Les documents suivants devront impérativement être joints au dossier d'inscription :

- Une copie de votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment vos éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés, en précisant leur durée (vous pouvez utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel, téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement)
- Une copie du permis de conduire B obligatoire

Les candidates et candidats sont invités à joindre tout document utile à l'étude de leur candidature (lettre de motivation).

En cas de difficulté pour effectuer votre inscription en ligne, les équipes du Bureau du recrutement vous accueillent à l'adresse suivante : Ville de Paris - Direction des ressources humaines – Bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.